

Bureau du secrétaire

Montréal, le 6 novembre 2017

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M° Yves Fréchette Hydro-Québec – Affaires juridiques 75, boul. René-Lévesque Ouest, 4° étage Montréal (Québec) H2Z 1A2

Objet: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des

services de transport pour l'année 2018

Dossier de la Régie : R-4012-2017

## Maître,

Tel que confirmé dans la lettre de la Régie du 27 octobre 2017, l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra de 9 h à 15 h du 24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017, dans la salle Krieghoff de ses bureaux à Montréal.

La Régie entendra, dans un premier temps, les témoins du Transporteur et, dans un second temps, les témoins des intervenants. La contre-preuve du Transporteur, le cas échéant, les plaidoiries et la réplique concluront l'audience.

Aux fins de la planification de cette audience, la Régie demande au Transporteur de lui transmettre les informations suivantes :

- les différents panels qu'il entend présenter;
- les sujets couverts par chacun (avec références à la preuve);
- leurs témoins et leurs qualifications;
- le temps prévu pour leur présentation;
- le temps prévu pour contre-interroger chacun des autres participants, le cas échéant;
- le temps prévu pour son argumentation;
- tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

La Régie souhaite également savoir si le Transporteur entend soulever des moyens préliminaires.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie au plus tard à 16 h, le 9 novembre 2017.

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

*Pierre Méthé pour* Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie VD∖